



**COMPTE RENDU  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE -  
DU 30 AVRIL 2015**

Présents :

Administration:

Mme Mesnager (Présidente du CDAS), Mrs Mounier et Rota (Douanes),  
M. Langlois (délégué départemental) et Mme Dumas (assistante de service social),

Syndicats :

Titulaires : Mmes Pelard et Murat (CGT Finances), Mme Legrand et M., Vidalenche (Solidaires Finances), M. Kerambrun et M. Poletti (FO Finances).

Le quorum est atteint.

Déclarations liminaires de la CGT et de Solidaires.

**I – Approbation PV des 3 derniers CDAS:**

Les 3 PV ont été approuvés à l'unanimité .

**II – Compte-rendu activité 2014:**

La présidente souligne la grande implication de l'assistante de service social et du délégué.  
Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014, la délégation est composée de Rémi Langlois (délégué départemental), Alice Bächler (médecin de prévention) et Emmanuelle Dumas (assistante de service social).  
Le nombre de bénéficiaires de l'action sociale est constant : 504 actifs, 770 retraités et 315 enfants.

Restauration collective :

- le département dispose de 2 restaurants (1 « finances » et 1 « conventionné ») et de 21 coins repas agréés DGFIP et un DGDDI.
- 367 agents ont pu bénéficier de titres-restaurant.

Logement :

La délégation a traité 22 dossiers au titre des aides et prêts pour le logement. Ne pas hésiter à contacter le délégué pour toute demande concernant le logement.

Les Vacances :

197 familles ont bénéficié de prestations en matière de vacances familles. Un séjour EPAF à Targassonne est prévu en septembre en direction des retraités.  
Pour les enfants, il est organisé 4 périodes : hiver, printemps, juillet et août. 54 enfants sont partis en 2014.

### **III – Compte-rendu d'activité 2014 l'assistante de service social :**

Mme Dumas est en poste à mi-temps pour les ministères financiers et mi-temps pour le ministère de l'intérieur. Elle est présente en début de semaine (lundi, mardi et mercredi matin) pour les agents des finances.

66 personnes ont fait appel à son service dont 35 pour la 1ère fois.

Elle a effectué 6 visites de sites pour l'instant. Elle a pu constater des inquiétudes auprès des agents concernés par les fermetures de postes, et la fusion des services n'est pas encore bien assimilée.

Son champ d'intervention auprès des agents peut se traduire de différentes manières :

- en cas d'arrêt maladie long,
- demande de mutation,
- conditions de vie au travail, et aussi dans la vie privée (orientation vers psychologue, ou conseil individuel des droits de la femme et de la famille),
- gestion du budget (orientation vers la conseillère en économie sociale et financière).

Pour 2016, elle envisage une action de prévention sur le thème du surendettement et budget en collaboration avec la CESF.

### **IV – Actions locales 2015 et Crédits d'Actions Locales 2015 :**

Le montant alloué en 2015 : 20.045 € est en légère baisse ( 21.100 € en 2014).

Le poste « arbre de Noël » reste le plus important (11.500 €), il est prévu le 20 décembre 2015 au théâtre de Privas. Un groupe de travail pour le choix du spectacle se tiendra le 27 mai 2015.

Vote sur la proposition de répartition du CAL : CGT et Solidaires pour ; FO abstention.

Sorties proposées :

- Famille : AQUAROCK à St Michel de Chabrillanoux et descente de l'Eyrieux en canoë le 6 juin,
- Retraités : déjeuner-croisière sur la Saône de Lyon à Neuville/Saône le 4 juin.

### **V- Questions diverses :**

- Titre-restaurant : la dématérialisation est en cours d'expérimentation dans 8 départements, avec une carte à puces créditée tous les mois, utilisable les jours ouvrés, la réglementation reste inchangée. La généralisation est prévue pour 2016. La présidente voit un gain de temps auprès des services RH et de la délégation.

- Restaurant Au Self St Exupéry (ex Gratenas) : reprise de la convention en juillet/août (pendant la fermeture du restaurant route des Mines).

- Renouvellement des trousse de secours : financées par les crédits de l'action sociale (médecine de prévention et non dans le CAL), leur contenu est arrêté par le médecin de prévention qui en fait la demande auprès du bureau régional DRH3B. A ce jour, le recensement n'est toujours pas effectué.

- Une formation des membres du CDAS est prévue (date à fixer).